



Commune de Léaz

Envoyé en préfecture le 11/07/2024

Reçu en préfecture le 11/07/2024

Publié le

ID : 001-210102091-20240708-2024_32-DE



N° 32/2024

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 8 juillet 2024

Date la convocation du Conseil municipal : 4 juillet 2024

Nombre de conseillers municipaux : 11

Maire : Christine BLANC

Secrétaire élu : Pierre-Luc CHATAIGNON

Présents : Christine BLANC – Valérie LOUBET - Kévin FAVRE – Nicolas BUGNON - Pierre-Luc CHATAIGNON - Séverine VIRLOUVET - Christophe ETIENNE-AUGUSTIN

Absents excusés : Valérie MAYOR donne pouvoir à Christine BLANC - Emelyne ETIENNE donne pouvoir à Kévin FAVRE -

Absents : Loïc NORMANT - Johann BRESSON –

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTIONS ISOLATION MAIRIE ET LOGEMENTS MAISON JONAS

Madame la Maire

EXPOSE le projet suivant : L'isolation mairie et des Logements de la Maison Jonas
Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 121 905.67 € HT soit 146 286.80 € T.T.C.

INFORME le conseil municipal que le projet est éligible à l'aide Fonds Vert de l'Etat

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, à l'unanimité

- **ADOpte** le projet – Isolation Mairie et Logements Maison Jonas - pour un montant de : 121 905.67 € HT soit 146 286.80 € T.T.C.
- **ADOpte** le plan de financement ci-dessous

Dépenses (€)	H.T.	Recettes (€)	%	
Travaux	119 405.67 €	Etat Fonds Vert	80%	97 524.54 €
Audit énergétique	2 500.00 €	Région		
		Département		
		Autres		
		AUTOFINANCEMENT	20%	24 381.13 €
Total	121 905.67 €	Total	100%	121 905.67 €

- **SOLLICITE** une subvention de 98 024.54 € auprès de l'État, correspondant à 80 % du montant du projet.
- **CHARGE** Madame la Maire de toutes les formalités.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus mentionnés.

Pierre-Luc CHATAIGNON
Secrétaire de séance,

Christine BLANC
Maire,